

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 DECEMBRE 2021**

Délibération
n°2021.12.305

**Dispositif l'Europe
Commence Ici : attribution
d'une subvention au
comité des jumelages
Angoulême - Villes
étrangères**

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis Salle Paul DAMBIER rue des Bouvreuils 16430 CHAMPNIERS suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 03 décembre 2021

Secrétaire de Séance : Monique CHIRON

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Monique CHIRON, Frédéric CROS, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Véronique ARLOT à Vincent YOU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Séverine CHEMINADE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Fadilla DAHMANI à Jérôme GRIMAL, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Valérie DUBOIS à Sophie FORT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Catherine REVEL, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Valérie SCHERMANN à François ELIE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER, Zalissa ZOUNGRANA à Gilbert PIERRE-JUSTIN,

Excusé(s) : Véronique ARLOT, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Valérie DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Sandrine JOUINEAU, Gérard LEFEVRE, Jean-Philippe POUSSET, Valérie SCHERMANN, Philippe VERGNAUD, Zalissa ZOUNGRANA Brigitte BAPTISTE, Chantal DOYEN-MORANGE, Martine PINVILLE, Roland VEAUX

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 DÉCEMBRE 2021

**DÉLIBÉRATION
N° 2021.12.305**

COOPERATIONS INTERNATIONALES
CONTRACTUALISATION

- Rapporteur : Monsieur DESAPHY

DISPOSITIF L'EUROPE COMMENCE ICI : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITE DES JUMELAGES ANGOULEME - VILLES ETRANGERES

Par délibération n°2021.10.206 du 7 octobre 2021, GrandAngoulême a lancé le dispositif « L'EUROPE COMMENCE ICI » qui a pour ambition de :

- Contribuer au dynamisme et à l'ouverture à l'Europe des acteurs et habitants, particulièrement la cible des jeunes
- Accompagner les acteurs associatifs de l'agglomération dans l'émergence d'initiatives européennes nouvelles
- Participer à la valorisation des savoirs et savoir-faire des acteurs de l'agglomération impliqués en Europe.

Pour sa première édition, l'appel à propositions était doté de 30 000 € et les candidatures recevables jusqu'au 7 novembre 2021.

Dans ce cadre, trois dossiers, répondant aux objectifs fixés par le règlement, ont été déposés par des associations locales : le Club UNESCO, le comité des jumelages Angoulême – Villes Etrangères et le groupement Centre Europe Direct des Charentes (CIJ) / TERA Maison de l'Europe qui ont été retenus par le jury d'examen des candidatures, composé de deux élus assistés de deux techniciens, s'est réuni le 10 novembre.

Le montant total des projets proposés s'élève à 29 400 € pour une aide globale de 20 395 €, soit 70 % du coût des projets. Ces aides seront déclinées au travers de conventions avec les bénéficiaires. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget Coopération internationale, en section de fonctionnement

L'attribution des subventions aux associations relève, à GrandAngoulême, du conseil communautaire pour les participations annuelles de plus de 10 000 € et du bureau communautaire pour celles qui sont inférieures à 10 000 € par an (délibération n°131 du 16 juillet 2020).

Ainsi, le bureau communautaire du 25 novembre 2021 a attribué des subventions aux structures suivantes :

- Club UNESCO - FIBD 2022 / Manifestation "Quelle Europe demain pour la jeunesse ? " : 4 830 €
- Centre Europe Direct des Charentes et TERA Maison de l'Europe - L'Europe, un levier d'émancipation pour les jeunes du GrandAngoulême : 10 000 €.

Considérant que GrandAngoulême a déjà versé une subvention de 9 648 € au Comité de jumelages Angoulême pour l'année 2021, et qu'un versement supplémentaire doit être approuvé par le conseil communautaire,

Il est rappelé que tout élu qui pourrait être intéressé par ce versement ne peut pas prendre part au débat et au vote. Les élus concernés par cette restriction sont invités à se faire connaître s'ils n'ont pas été cités.

Je vous propose :

D'ATTRIBUER une subvention de 5 565 € au Comité de Jumelages Angoulême – Villes étrangères - « Dessine-moi l'Europe : la biodiversité ».

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer les conventions à conclure avec les associations retenues.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Recu à la préfecture de la Charente le :</u> 14 décembre 2021	<u>Affiché le :</u> 14 décembre 2021